

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 039/2020

OBJET : Finances : Budget Primitif 2020 de la commune.

L'an deux mille vingt, le huit du mois de juin à 14 heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'espace Jean Ferrat, sous la présidence de Monsieur Robert NARDELLI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 juin 2020

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEUR / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDIER / Bouabdallah LAFTAS / Gracienne DODAIN / Xavier JARJANETTE / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Thierry VISSIAN / Vanessa BEAUJAUD / Michaël TRUCCHI / Nathalie DIGANI / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Jean-Pierre MONTCOUQUIOL / Kathy NICOLAS / Françoise DAMILANO / Sandrine GUGLIELMINO / Philippe JANIN / Maëva THOMMERET / Jean-Marc OCCHIROSSI / Véronique MINISCLOUX**PROCURATIONS** :**ABSENT** : Thierry VISSIAN à Alexandra RUSSO / Gracienne DODAIN à Robert NARDELLI**Secrétaire de séance** : Romain BIANCHI

Vu le Code Général des Collectivités,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Considérant la nécessité d'adopter le budget primitif 2020 détaillé ci-dessous

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	6 936 874.39 €	6 936 874.39 €
INVESTISSEMENT	4 373 422.11 €	4 373 422.11 €
TOTAL	11 310 296.50 €	11 310 296.50 €

Il est décidé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif 2020 de la Commune.

.....
Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 25

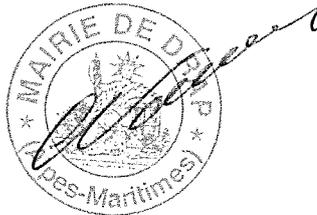
Votants : 27

Absents : 0

Pour : 23

Contre : 4

Abstentions : 0

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Robert NARDELLI
Maire de DRAP

Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 23/06/2020

Affichage le : 23/06/2020